Document d'informations clés

PTOLEMEE

Part R - ISIN : FR001400CAX7

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Ptolemee
Nom de l'initiateur du produit :	Auris Gestion (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR001400CAX7
Site web :	www.aurisgestion.com

Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Date de production du document d'information clés : 23/09/2024.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

DURÉE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

OBJECTIFS

Le produit, déployant une approche global macroéconomique, a pour objectif d'être exposé, principalement via des instruments dérivés, à diverses stratégies de primes de risque en prenant en compte les corrélations entre ces dernières. L'allocation à ces diverses stratégies est déterminée sur le fondement d'une analyse macroéconomique et des niveaux de valorisation de chaque actif considéré. Dans le cadre de la gestion active du portefeuille, l'équipe de gestion tient compte des tendances de marché à court terme sur l'ensemble des classes d'actifs (actions, taux, crédit, devises et indices éligibles de matières premières) ainsi que des facteurs de risque. Elle est amenée à prendre des positions longues et courtes et à gérer les devises de manière active, sans contraintes de secteurs et de zone géographique. La volatilité cible du portefeuille devrait être inférieure à 10%.

Le produit n'a pas d'indice de référence. Son univers d'investissement n'est pas totalement comparable aux indices existants et sa performance pourra être décorrélée des marchés financiers. Toutefois, à titre d'information, la performance du fonds pourra être comparée a posteriori à l'objectif de performance annualisée égal à €ster+ 2%.

Le produit peut être investi, principalement par le biais d'instruments dérivés, dans diverses classes d'actifs (titres de capital, titres de créance souverains, d'entreprises, de qualité investment grade ou encore high yield, instruments du marché monétaires, indices éligibles de matières premières) sans contraintes sectorielles ou géographiques (y compris pays émergents) et libellés en toutes devises, étant entendu que le FCP pourra être exposé jusqu'à 100% de son actif net au risque de change.

Le produit est géré en s'appuyant sur une allocation cible de long terme, optimisée et adaptée au couple risque/rendement cible du produit. Cette allocation sera modifiée en fonction de l'environnement économique en sur-pondérant ou sous-pondérant certaines classes d'actifs (prise en compte du positionnement dans le cycle économique et des niveaux de valorisation). Le gérant pourra s'exposer via des produits dérivés et dans une moindre mesure des titres vifs, des OPC (gestion active) ou des ETF, tout en conservant un niveau de diversification élevé.

Le produit déploie une approche global macro fondée sur une analyse macroéconomique et des niveaux de valorisation de chaque actif considéré (actions, taux, crédit, devises et indices éligibles de matières premières). Il peut recourir à diverses stratégies de primes de risque en prenant en compte les corrélations entre ces dernières. A ce titre, les combinaisons d'actifs moins corrélées entre elles seront privilégiées dans le but de gérer le niveau de risque du produit. Des précisions concernant cette stratégie sont présentées au sein du prospectus.

Il est amené à prendre des positions longues (directionnelles) et courtes (par exemple, dans le cadre d'une stratégie de valeur relative) et à gérer les devises de manière active, sans contraintes de secteurs et de zone géographique.

Le produit peut avoir recours aux instruments financiers dérivés à des fins d'exposition, de couverture et de gestion efficace de portefeuille (futures, options, forwards, Contract For Differences-CFD et dérivés de crédit sur indices-CDS).

L'exposition globale du portefeuille aux différentes classes d'actifs incluant l'utilisation des instruments financiers dérivés s'effectuera dans les limites fixées en termes de VAR absolue selon la méthode de calcul de la valeur en risque.
Il est rappelé que la volatilité cible du portefeuille n'excèdera pas 10%, sauf en présence de conditions exceptionnelles de marché. Dans de telles circonstances, ladite volatilité pourra osciller temporairement entre 10 et 15%.
L'allocation entre les différentes classes d'actifs sera réalisée en respectant un niveau de risque correspondant à un indicateur de risque de 3.
Elle s'effectue, par ailleurs, en respectant une limite d'exposition brute globale de 500% de l'actif net (exposition nette entre 0% et 200% de l'actif net).

Les contraintes d'exposition nettes sont les suivantes :

- Actions de grandes et moyennes capitalisations (à l'exclusion des actions de petite capitalisation boursière, à savoir inférieure à 1 milliard d'euros) sans contrainte sectorielle ou géographique : de 0 à 200% de l'actif net.
- Obligations et instruments du marché monétaire : de 0% à 200% de l'actif net, y compris sur les titres dits « high yield* » (titres spéculatifs) dans une limite de 50% de l'actif net. L'exposition entre dette privée et dette publique n'est pas déterminée à l'avance et variera en fonction des opportunités de marché. Par ailleurs, aucune contrainte sectorielle ou géographique n'est applicable en matière d'exposition aux obligations et instruments du marché monétaire. La fourchette de sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt est comprise entre -2 et +10.
- Matières premières de -10% à +30% de l'actif net, via des contrats financiers sur indices éligibles de matières premières (pétrole, or, métaux précieux, …) ou ,encore des ETF (Exchange Traded Funds) portant sur ces mêmes indices. ,
- Exposition sur les pays émergents : comprise dans une fourchette allant de 0% à 20% de l'actif net.
- Exposition au risque de change : jusqu'à 100% de l'actif net.
- Parts ou actions d'autres OPC : jusqu'à 10% de l'actif net.
- Instruments financiers à terme, fermes et conditionnels négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés, français et/ou étrangers, et/ou négociés de gré à gré : à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change ou encore sur indices éligibles de matières premières.

Le cumul des expositions peut atteindre 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : La classe de parts Fondateur capitalise ses résultats.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit est réservé à certains investisseurs durant la période initiale de souscription jusqu'au 30 juin 2023. Après cette date, le produit s'adressera à tous souscripteurs : personnes physiques ou personnes morales (entreprises, associations, institutionnels), qui recherchent un placement d'une durée supérieure à 5 ans, qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Ce produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 11 heures (J) auprès du dépositaire CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.
Les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.aurisgestion.com/fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		**5 ans EUR 10 000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 8 100	EUR 7 810
	Rendement annuel moyen	-19.0%	-4.8%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 9 850	EUR 10 290
	Rendement annuel moyen	-1.5%	0.6%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 10 720	EUR 15 560
	Rendement annuel moyen	7.2%	9.2%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 13 230	EUR 17 610
	Rendement annuel moyen	32..3%	12.0%

Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Coûts totaux	EUR 253	EUR 1 210
Incidence des coûts annuels (*)	2.5%	2.4%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10.7% avant déduction des coûts et de 8.3% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit	N/A
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.70% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	EUR 170
Coûts de transaction	0.70% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 51
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15% TTC de la surperformance nette de frais au-delà d'un taux de rendement minimal égal à €ster +2% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	EUR 32

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 11 heures (J) auprès du dépositaire CACEIS BANK (12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT). Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture du jour (J) et communiquée en J+1. Elles sont réglées le deuxième jour de bourse ouvré suivant (c'est-à-dire en J+2).

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS
Site web: www.aurisgestion.com
contact@aurisgestion.com

Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur www.amf-france.org rubrique « Médiateur ».

Autres informations pertinentes

D'autres documents d'information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.aurisgestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.